

# Limiter le trafic poids lourds et ouvrir un pavillon d'information

La commune de Bonfol transmet à la chimie bâloise les doléances de ses habitants

Après une assemblée d'information animée en février dernier, le Conseil communal de Bonfol a écrit à la chimie bâloise pour lui donner sa position, notamment sur la problématique des transports. Durant les travaux préparatoires, il y aura en moyenne 7 camions par jour, mais plus que 2 par jour durant les quatre années de vidange de la décharge, puisque les déchets seraient chargés dans des wagons étanches. Et lors du réaménagement du site, au bout de huit ans, il faudra compter 12 camions par jour en moyenne, et jusqu'à 40 lors de pointes.

## Où faire passer les camions, et même les trains?

La chimie a deux variantes pour faire passer ses camions. «Cisa 2» traverserait le village, et «Beurnevésin» éviterait Bonfol mais mordrait sur l'accès à la piste finlandaise. Plusieurs habitants avaient fait part de leurs inquiétudes lors de la soirée de présentation de février. Bonfol propose donc une troisième variante, qui passerait à travers champs mais aussi par la forêt En-Boré, en évitant la chapelle et la piste finlandaise. Quant à la voie ferrée, plutôt que de construire un quai de chargement à l'ancienne Cisa ou à la scierie Grütter, la commune recommande de prolonger la ligne de chemin de fer jusqu'à la décharge, et d'y construire là un quai. Cela éviterait un ballet de camions sup-

plémentaires. La commune refuse en tout cas que l'on utilise les quais des gares CJ de Porrentruy ou Bonfol pour cette opération.

## Les camions devront traverser le village dans tous les cas

Enfin, s'il s'agit de stocker les matériaux non pollués du couvercle de la décharge, Bonfol souhaite que l'on dépose ce matériel le plus près possible de la décharge, soit en forêt. Cela éviterait poussière, bruit et transports. Les représentants de la Confédération se sont déjà rendus sur place, et n'excluent pas cette solution.

La chimie bâloise examine la possibilité d'intégrer ces souhaits dans son projet, mais il faudra pratiquement attendre le dépôt du plan spécial pour savoir quelles variantes auront été retenues. Le trafic poids lourds traversera d'une manière ou d'une autre le village, tient d'emblée à préciser Anne-Frédérique Wagner, de la chimie bâloise. Qui prévient qu'au cas où

un problème surgirait dans les transports ferroviaires, la chimie bâloise devrait pouvoir se rabattre provisoirement sur la route, pour ne pas stopper la chaîne d'élimination des déchets, de Bonfol à l'Allemagne.

## Un pavillon d'information pour accueillir des visiteurs

Bonfol souhaiterait enfin qu'un pavillon d'information soit érigé aussi vite que possible pour renseigner au mieux la population. La chimie bâloise avait de toute façon prévu d'aménager un tel pavillon dans sa future halle. Mais celui-ci ne sera pas utilisable avant 2008. Le rapport d'assainissement prévoit l'accueil de presque un car de visiteurs par jour. La représentante de la chimie bâloise n'est pas submergée de demandes de visites pour l'instant. Peut-être cela se développera-t-il lorsque les travaux d'infrastructure seront lancés ou terminés. (df)

## LA CHIMIE PAIE OU PAIERA

- **50 000 francs**  
Le budget annuel de la Commission d'information de la décharge.
- **500 000 francs**  
Le montant versé annuellement au canton du Jura depuis 2004 pour la gestion du dossier Bonfol. En 2003, cette participation était de 200 000 francs.
- **90 000 francs**  
La somme versée annuellement à Bonfol pour gérer ce dossier. Pfetterhouse reçoit elle environ 9000 francs.
- **50 000 francs peut-être**  
Le montant nécessaire pour l'installation de trois piézomètres supplémentaires réclamés par le canton et les représentants de France voisine. La chimie en conteste l'utilité.

## Le plan de détail de l'assainissement sera déposé publiquement en septembre prochain

### Un accord particulier enfin signé

■ On croyait tous les problèmes réglés entre chimie bâloise et canton du Jura après la signature d'une convention sur le financement. Mais il fallait encore que les deux partenaires signent un accord particulier pour préciser les modalités d'application de cette convention. Cela s'est fait il y a quelques semaines. On y précise la composition du comité restreint qui pilotera l'assainissement

(canton, Confédération, chimie bâloise, commune de Bonfol), et l'on y définit la collaboration entre le canton et la chimie bâloise, notamment. Mais cet accord n'est valable que jusqu'à l'obtention du permis de construire. Ensuite, il faudra signer un nouvel accord particulier...

### Dépôt public du plan spécial en septembre

■ L'année 2006 risque d'être stressante pour la chimie bâloise. Le plan spécial et le permis de

construire nécessaires à l'assainissement devaient être globalement terminés à fin juin (et jusque-là toute une série d'études bouclées). Le dépôt public sera effectué durant tout le mois de septembre. La chimie bâloise espère obtenir son permis de construire à fin décembre.

### Un expert du canton part, l'autre reste

■ L'expert du canton Walter Wildi, qui suit le dossier d'assainissement de la décharge depuis

2000, a démissionné de ses fonctions au moment où canton et chimie bâloise signaient leur accord sur le financement du projet, en novembre dernier. Ce géologue et directeur de l'Institut Forel (intégré à l'Université de Genève) ne se voit plus vraiment d'utilité dans un dossier qui a bien avancé et pour lequel le canton s'est entouré de suffisamment d'experts, estime-t-il. L'autre expert du canton, Marcos Buser, poursuit son mandat. (df)

BONFOL | Assainissement de la décharge industrielle

## Règles de communication écrites noir sur blanc

**Un «accord particulier» précise les modalités de collaboration pour la prochaine phase de préparation de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol (DIB).**

Le Gouvernement jurassien et l'industrie chimique bâloise (BCI) viennent de signer ce premier «accord particulier». Sa durée de validité s'étend jusqu'à l'obtention du permis de construire qui pourrait se situer au plus tôt à la fin 2006. L'Office fédéral de l'environnement et la commune de Bonfol sont égale-

ment signataires de cet accord.

Le premier accord particulier que viennent de signer les quatre partenaires – Gouvernement jurassien, BCI, Office fédéral de l'environnement et commune de Bonfol – précise les termes de la collaboration, notamment entre l'autorité cantonale et la BCI, pour la phase actuelle du projet d'assainissement. Sa validité s'étend jusqu'à l'obtention du permis de construire qui est attendu au plus tôt pour le dernier trimestre 2006. L'instauration d'un comité restreint, les règles de collaboration, la politique de communication et la description de la suite

de la procédure sont notamment décrites dans ce premier accord particulier. Ce dernier complète ainsi les dispositions déjà prises, dans la convention du 29 novembre 2005 signée entre le canton et la BCI portant notamment sur la question de la répartition des coûts et dans la décision d'approbation du 28 novembre 2005 délivrée par l'Office des eaux et de la protection de la nature (OEPN).

Depuis lors, les travaux ont été formellement adjugés par la BCI et la réalisation des compléments au projet d'assainissement requis par l'OEPN se poursuit à la satisfaction des partenaires. (c)

## La Commission Bonfol craint que les délais soient trop courts

Hier à Delémont, la Commission d'information Bonfol, qui réunit les organisations intéressées de près par l'assainissement de la décharge de la chimie bâloise, s'est réjouie de l'avancée du dossier ces derniers mois. Mais certains membres du Collectif Bonfol jugent peu réaliste la publication en septembre du projet d'assainissement détaillé. Ils craignent en fait que les trop courts délais ne conduisent à présenter un dossier incomplet ou

lacunaire au canton, et que ce dernier, mis sous pression cet été, ne voit sa décision finale quelque peu forcée, résume le président de la commission René Longet.

Plusieurs membres de la commission d'information ont regretté que les trois piézomètres supplémentaires, désormais admis par la chimie bâloise, n'aient pas encore été placés dans le terrain.

Ces mesures manqueront lorsqu'il s'agira d'établir la notice

d'impact. Il y a des divergences aussi sur l'historique des déchets entreposés durant l'exploitation, car le Collectif Bonfol souhaiterait une documentation plus complète.

Une autre controverse concerne le traitement de l'air et de la halle à construire, dont le mode de traitement reste réservé.

La commission se réjouit en revanche de ce qu'une bonne coordination ait pu être mise en place

entre la Suisse et la France pour ce qui touche au dépôt public du projet, et de l'engagement du canton du Jura à prendre en compte les avis recueillis dans les communes françaises.

La commission se réunira encore en juin pour parler d'hydrogéologie et en septembre pour évoquer la problématique de la sécurité du travail sur le site de la décharge. (df)

## BONFOL

### De nouveaux forages sont nécessaires, dit le canton

Réunie hier à Delémont, la Commission d'information Bonfol a dit qu'elle souhaitait vivement qu'un accord soit trouvé entre le Gouvernement jurassien et la chimie bâloise (BCI). Elle n'en sait pas plus sur les détails de l'accord, et tout le monde devrait être informé d'ici à fin novembre. A part cela, le représentant du canton André Bapst a affirmé que les dernières investigations sur le site plaïdaient en faveur de nouveaux forages pour poser des piézomètres supplémentaires. La commune de Bonfol a dit qu'une nouvelle convention était en négociation avec la chimie bâloise. Martin Forter a présenté l'étude de Greenpeace sur la présence de dioxine, ce à quoi BCI a rétorqué que cet élément était pris en compte dans le dossier. (df)

## EN BREF

**DÉCHARGE DE BONFOL ■ Premier accord signé.** Un premier accord particulier a été signé entre le Gouvernement jurassien et la Chimie bâloise au sujet de l'assainissement de la décharge de Bonfol, en Ajoie. Cet accord, valable jusqu'à l'octroi du permis de construire, prévu à fin 2006, instaure un comité restreint, précise les règles de collaboration et de communication et décrit, enfin, la suite de la procédure. L'Office fédéral de l'environnement et la commune de Bonfol sont également impliqués. /ats-ap

## EN BREF

**DÉCHARGE DE BONFOL ■ Premier accord particulier.** Un premier accord particulier a été signé entre le Gouvernement jurassien et la Chimie bâloise au sujet de l'assainissement de la décharge industrielle de Bonfol. L'Office fédéral de l'environnement et la commune de Bonfol en sont aussi signataires. Cet accord, valable jusqu'à l'octroi du permis de construire, prévu à fin 2006, instaure un comité restreint, précise les règles de collaboration et de communication et décrit, enfin, la suite de la procédure. /mgo